



Résultats financiers des neuf premiers mois de 2016

Un solide chiffre d'affaires des services mobiles et un EBITDA retraité en progression de 7,2% au T3 permettent à Orange Belgium de revoir à la hausse ses prévisions pour 2016

La convergence et l'expérience client au cœur des priorités

Bruxelles, le 21 octobre 2016 – Le groupe Orange Belgium (Euronext Bruxelles: OBEL) publie aujourd'hui ses résultats pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2016. Après un deuxième trimestre marqué par le changement de nom et le lancement national de l'offre Orange Internet + TV en Belgique, le troisième trimestre a été tout aussi intense avec le lancement de nouvelles offres mobiles convergentes, centrées sur les données. Au troisième trimestre 2016, le groupe Orange Belgium enregistre un EBITDA retraité solide (+7,2 % en un an), soutenu par un chiffre d'affaires des services mobiles stable et une attention constante portée à la gestion des coûts, qui fait plus que compenser les 13,0 millions d'euros d'impact du règlement européen sur l'itinérance.

- ✓ Au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2016, le groupe Orange Belgium enregistre un chiffre d'affaires consolidé de 311,1 et 919,8 millions d'euros, ce qui représente une hausse de 1,7 % et 0,8 % en un an (ou une croissance sous-jacente de 6,2 % et 2,9 % après ajustement en fonction de l'impact du règlement européen sur l'itinérance à hauteur de 13,0 et 19,2 millions d'euros). Cette performance est alimentée par une solide progression du chiffre d'affaires des services mobiles de 5,2 % et 3,9 % en un an au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2016, après ajustement en fonction de l'impact du règlement européen sur l'itinérance, reflétant la progression de la base clients postpayés (+57,3 mille) et l'évolution soutenue de l'ARPU postpayé (+1,5 %) en Belgique par rapport à septembre 2015.
- ✓ Combiné à l'évolution positive du chiffre d'affaires, le groupe Orange Belgium a clairement mis l'accent sur la gestion des coûts, ce qui lui a permis d'absorber les coûts fixes liés au lancement du câble et l'impact négatif du règlement européen sur l'itinérance. L'EBITDA retraité s'élève à 92,2 et 237,1 millions d'euros au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2016, ce qui représente une croissance respective de 7,2 % et 4,0 % en un an. Le groupe a poursuivi ses efforts de transformation des coûts au troisième trimestre 2016, ce qui se traduit par une baisse des commissions versées aux distributeurs indépendants, une réduction des charges de personnel et une nouvelle diminution des dépenses IT et réseau. Cette performance opérationnelle et la normalisation des investissements dans le mobile ont entraîné un ratio d'endettement financier net/EBITDA de 0,9x fin septembre 2016, contre 1,7x fin septembre 2015, reflétant un solide cash-flow opérationnel, en hausse de 38,9 % en un an au troisième trimestre 2016 et de 25,2 % en un an au cours des neuf premiers mois de 2016.
- ✓ Le changement de nom de Mobistar en Orange a été positivement accueilli par la population belge. Surfant sur la vague du sponsoring de l'UEFA EURO 2016 et de la promotion Go Europe durant l'été, Orange Belgium est de plus en plus perçue comme un opérateur convergent. La première campagne publicitaire Orange Internet + TV lancée en septembre 2016 et la récente

campagne publicitaire liée au lancement des nouvelles offres mobiles conforteront Orange en tant que marque solide et convergente sur le marché belge.

- ✓ La base clients Orange Internet + TV a évolué de manière favorable au troisième trimestre 2016 pour atteindre 17,6 mille clients convergents facturés, stimulée par un prix compétitif pour un produit de grande qualité. Alors que les campagnes de vente ciblant les clients mobiles existants remportent toujours un vif succès, la commercialisation a progressivement évolué en septembre 2016 vers l'acquisition de clients qui n'étaient pas encore clients Orange Belgium, grâce à l'ouverture de canaux de distribution supplémentaires (Carrefour, Media Markt). La fin du troisième trimestre 2016 a clairement vu une accélération du nombre d'ajouts bruts de clients grâce à la première campagne publicitaire Orange Internet + TV.
- ✓ Tant la base clients postpayés que l'ARPU enregistrent une progression pour le sixième trimestre consécutif. Dans un marché caractérisé par la compétitivité et les actions promotionnelles, la base clients postpayés d'Orange Belgium a augmenté de 3,5 mille clients au troisième trimestre 2016, avant le lancement des nouvelles offres mobiles et convergentes d'Orange Belgium. Au cours des neuf premiers mois de 2016, 29,7 mille nouveaux clients ont rejoint la base clients postpayés d'Orange Belgium. L'adoption de la 4G par les clients d'Orange Belgium poursuit son évolution, avec une hausse d'environ 100 mille clients 4G postpayés actifs au troisième trimestre 2016. Stimulé par la progression continue du taux de pénétration des smartphones 4G et de l'usage des données mobiles, l'ARPU postpayé atteint 28,8 euros au troisième trimestre 2016, une hausse de 1,5 % en un an malgré l'impact du règlement européen sur l'itinérance, ce qui reflète la capacité d'Orange Belgium à générer des ventes additionnelles et à monétiser la croissance des données mobiles.
- ✓ Suite à la solide performance financière et commerciale des neuf premiers mois de 2016, le groupe Orange Belgium augmente ses prévisions pour l'exercice 2016 de 10 millions d'euros et prévoit à présent un EBITDA retraité situé entre 280 et 300 millions d'euros, *incluant* les 15 millions d'euros de coûts liés au câble, contre un EBITDA retraité initialement prévu entre 285 et 305 millions d'euros, *hors* coûts liés au câble.

Michaël Trabbia, Chief Executive Officer d'Orange Belgium, commente: *“Au cours des neuf premiers mois de 2016, grâce au changement de nom de Mobistar en Orange et au succès du lancement national de notre offre Internet + TV, nous avons posé les fondements de notre ambition stratégique de devenir un opérateur convergent en Belgique. La dynamique observée au troisième trimestre 2016 confirme notre aptitude à monétiser les données mobiles et à progressivement attirer de nouveaux clients, grâce à notre offre convergente de qualité, qui apporte un maximum de valeur aux clients belges. Notre nouvelle gamme d'offres mobiles et convergentes vise à répondre à l'utilisation croissante de données par nos clients tout en créant une dynamique de montée en gamme plus cohérente.”*

Commentant les annonces et changements récents au sein de l'équipe de direction d'Orange Belgium, Michaël Trabbia ajoute: *“Je suis particulièrement satisfait de notre nouveau comité exécutif, composé d'hommes et de femmes de talent et d'une grande énergie, au service de notre stratégie.”*

Suite à ces nominations, Jan Steyaert, Président du Conseil d'administration, ajoute: *“Au nom du Conseil d'administration, je tiens à exprimer mon entière confiance dans la capacité de notre nouvelle équipe de direction à transformer le lancement prometteur de la convergence en une stratégie gagnante.”*

1. Eléments marquants financiers et opérationnels

- **Nouvelle équipe de direction au service de l'expérience client, de la convergence et de la monétisation des données 4G**

Michaël Trabbia est devenu Chief Executive Officer d'Orange Belgium en septembre 2016, avec pour objectif de positionner avec succès l'offre Orange Internet + TV sur le marché belge et de confirmer le retour à la croissance du groupe Orange Belgium. Depuis sa nomination, plusieurs changements ont été apportés au comité exécutif: Arnaud Castille deviendra Chief Financial Officer en décembre 2016. En outre, Ingrid Gonnissen a été nommée Chief Enterprise Officer, Alain Ovyne est devenu Chief Transformation & Digital Officer (précédemment Chief Customer Service Officer) et Stéphane Janssens a été nommé Chief Customer Experience Officer (il était jusqu'alors directeur des achats). Werner De Laet a été nommé Chief Wholesale & Innovation Officer en plus de sa responsabilité de CEO d'Orange Luxembourg.

- **Le baromètre de la qualité des services publié par l'IBPT confirme l'excellente qualité du service client et du réseau 4G d'Orange Belgium**

En publiant ce baromètre trimestriel de la qualité des services, l'IBPT espère créer plus de transparence quant à la qualité des services de télécommunications, en particulier la qualité du réseau et des services, en Belgique. Le baromètre confirme largement l'excellente qualité du service client et du réseau 4G d'Orange Belgium. En termes d'indicateurs portant sur le service client, le temps de réponse du 'helpdesk' d'Orange Belgium est l'un des plus rapides, avec le taux le plus élevé de problèmes soumis au service client qui sont résolus au premier contact. Tant en termes relatifs qu'absolus, Orange Belgium enregistre un taux de plaintes relatives à la facturation extrêmement bas. En termes d'indicateurs portant sur la couverture du réseau (4G), Orange Belgium reste un opérateur incontournable en Belgique.

- **La base clients postpayés 4G active d'Orange Belgium progresse de près de 100 mille clients**

Suite à la solide performance en termes d'ajouts nets au deuxième trimestre 2016, la base clients postpayés poursuit sa progression au troisième trimestre 2016, même si elle se ralentit, avec 3,5 mille clients supplémentaires, portant ainsi le nombre total de clients postpayés à 2.238,3 mille clients à fin septembre 2016. L'adoption de la 4G par les clients d'Orange Belgium progresse et près de 100 mille nouveaux utilisateurs postpayés 4G ont été enregistrés au troisième trimestre 2016. Fin septembre 2016, 778,7 mille cartes SIM actives sont hébergées sur le réseau M2M/IoT d'Orange Belgium, une progression de 22,4 mille cartes par rapport au trimestre précédent.

- **La monétisation des données mobiles 4G entraîne une croissance plus durable de l'ARPU postpayé**

Alors que l'ARPU postpayé, s'élevant à 28,8 euros au troisième trimestre 2016, est resté stable par rapport au trimestre précédent, il a augmenté de 1,5 % en un an, malgré l'effet négatif du règlement européen sur l'itinérance. La proportion des montants facturés aux clients augmente progressivement grâce à la monétisation des données mobiles 4G, entraînant une redistribution de la répartition des clients et ainsi une croissance plus durable de l'ARPU postpayé.

- **La promotion 'Go Europe' d'Orange Belgium a remporté un vif succès**

La promotion 'Go Europe', qui permettait à tous les abonnés résidentiels d'Orange Belgium d'utiliser leur forfait d'appels, de surf et de SMS national existant partout en Europe sans frais supplémentaires entre le 1^{er} juin et le 31 août 2016, a remporté un vif succès. Au cours de cette période, près de 260 mille clients ont activé l'option Go Europe, ce qui a multiplié par 16 l'utilisation des données y associées par rapport à l'année précédente et a accru les consommations hors forfait. De plus, l'utilisation des données par les clients n'ayant pas activé l'option Go Europe a également enregistré une hausse significative par rapport à l'année précédente.

- **Orange Belgium a lancé sa nouvelle gamme d'abonnements pour ses clients résidentiels et professionnels**

Les consommateurs belges n'ont jamais autant consommé de données mobiles, comme le prouvent l'augmentation continue du taux de pénétration des smartphones, et en particulier des smartphones 4G, et la progression rapide des habitudes d'usages. Dans ce contexte, tous les segments de clientèle sont au cœur des efforts d'Orange Belgium pour être un opérateur centré sur le client. Orange Belgium a lancé sa nouvelle gamme d'offres 'Animaux' plus simple afin de répondre à l'évolution des usages et besoins des clients, en faisant la part belle aux données mobiles. Ce nouveau portefeuille permet à Orange Belgium d'améliorer de manière significative la répartition de ses clients dans tous les canaux de vente, avec une volonté clairement affichée de générer des revenus supplémentaires. Pour les offres d'entrée de gamme, choisies par la majorité des clients, l'option Facebook/Twitter illimité a été remplacée par un volume de données plus important, passant de 0,5 GB à 1,5 GB. Les offres milieu de gamme, comprises entre 25 et 39 euros, ont été enrichies en données mobiles afin de les rendre plus attractives pour les clients qui atteignent le plafond de 1 GB de leur volume de données. Les offres haut de gamme ont également été enrichies en données mobiles afin d'attirer les plus grands consommateurs. Combinées à l'offre Orange Internet + TV, les offres convergentes d'Orange Belgium sont de loin les plus avantageuses sur le marché belge. Cette nouvelle gamme d'abonnements entraînera également une répartition plus équilibrée des clients entre les différentes offres, les clients optant jusqu'ici en grande majorité pour les offres d'entrée de gamme.

- **Orange Belgium a renouvelé son portefeuille prépayé avec trois nouvelles offres**

Les clients prépayés préfèrent une offre prépayée à une offre postpayée pour trois raisons principales: la faible consommation, le contrôle des coûts et la liberté. Sur cette base, Orange Belgium a renouvelé son portefeuille prépayé afin de répondre aux besoins de connectivité de chaque type d'utilisateur prépayé: 'Tempo Giga' pour les hyper connectés, 'Tempo Touch' pour les petits consommateurs et 'Tempo Easy' pour les utilisateurs privilégiant les appels vocaux. De plus, une autre évolution de taille est le retour à la dénomination 'Tempo' qui bénéficie toujours d'une solide notoriété et d'une reconnaissance immédiate d'un produit prépayé d'Orange. Cela permet aussi aux clients de clairement différencier les offres prépayées des offres postpayées d'Orange Belgium. D'autre part, Orange Belgium a renommé son offre prépayée alternative '1617' en 'Maghreb Mobile'. Cette carte rechargeable est destinée aux résidents belges qui appellent fréquemment vers le Maroc, l'Algérie et la Tunisie, trois pays appartenant à la région nord-africaine communément appelée le Maghreb. Le changement de nom vise à clarifier l'offre et à affirmer l'identité du produit.

- **Le renouvellement de l'offre Shape répond à la demande des PME et des très petites entreprises**

En septembre 2016, Orange Belgium a également lancé une offre Shape entièrement renouvelée et complétée afin de mieux répondre aux besoins d'offres convergentes des PME et des très petites entreprises. Les principaux changements de l'offre sont: 1/ une offre supplémentaire, 'Shape Start', destinée aux collaborateurs souhaitant être joignable pour les appels vocaux uniquement, au tarif de 3 euros par mois; 2/ une adaptation de l'offre 'Shape Intense' pour les utilisateurs intensifs de données, et 3/ une amélioration de l'offre 'Shape Traveller', l'offre la plus intéressante pour les collaborateurs voyageant à l'étranger. Combinée à la solution de téléphonie fixe 'Fix', 'Shape & Fix' offre une solution tout-en-un qui répond à la demande des PME et des très petites entreprises.

- **Orange Belgium est devenu le sponsor principal des équipes nationales de basketball et du championnat national de basketball**

Orange Belgium est devenu le fier sponsor principal des équipes nationales de basketball – les Belgian Lions et les Belgian Cats – et de la Pro-League, le championnat national de basket de haut niveau. Afin de poursuivre l'installation de la marque Orange en Belgique, Orange Belgium a noué un partenariat avec les organes officiels du basketball belge. Ce partenariat va permettre à

Orange Belgium de renforcer la notoriété de sa marque. Le basket est le sport intérieur d'équipe n°1 en Belgique et compte près de 100.000 membres. Orange Belgium était également un des sponsors principaux du Mémorial Van Damme, une rencontre d'athlétisme internationale qui fait partie de la Ligue de Diamant de l'IAAF.

2. Commentaires sur la situation financière

2.1 Chiffres consolidés du groupe Orange Belgium

Chiffres-clés consolidés du groupe Orange Belgium	9M 2016	9M 2015	Variation	T3 2016	T3 2015	Variation
Total cartes SIM connectées (Orange Belgium S.A., Orange Communications Luxembourg S.A. et MVNO)	5 917,2	5 672,2	4,3%	5 917,2	5 672,2	4,3%
Chiffre d'affaires consolidé (mio €)	919,8	912,8	0,8%	311,1	306,0	1,7%
Chiffre d'affaires des services (mio €)	815,6	813,9	0,2%	275,3	276,8	-0,6%
Ventes d'équipements mobiles (mio €)	83,6	88,3	-5,3%	28,0	25,7	9,0%
EBITDA retraité (mio €)	237,1	228,1	4,0%	92,2	86,0	7,2%
Marge d'EBITDA retraité en % du chiffre d'affaires total des services	29,1%	28,0%		33,5%	31,1%	
EBITDA (mio €)	237,2	224,6	5,6%	91,7	84,2	9,0%
Marge d'EBITDA en % du chiffre d'affaires total des services	29,1%	27,6%		33,3%	30,4%	
Bénéfice net consolidé (mio €)	47,9	47,8	0,4%	22,2	22,7	-1,8%
Bénéfice net par action ordinaire (€)	0,80	0,80	0,4%	0,37	0,38	-1,8%
Investissements nets (mio €)	96,4	112,1	-14,0%	34,2	42,8	-20,0%
Investissements nets / Chiffre d'affaires des services	11,8%	13,8%		12,4%	15,5%	
Cash-flow opérationnel (mio €)	140,8	112,5	25,2%	57,5	41,4	38,9%
Cash-flow organique (mio €)	94,1	81,0	16,3%	55,3	43,9	25,9%
Endettement financier net (mio €)	315,2	457,0	-31,0%	315,2	457,0	-31,0%

2.2 Etat du résultat global consolidé

Revenus

Le chiffre d'affaires total consolidé du groupe Orange Belgium s'élève respectivement à 311,1 et 919,8 millions d'euros au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2016, contre 306,0 et 912,8 millions d'euros au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2015, soit une progression de 1,7 % et 0,8 % en un an. L'impact du règlement européen sur l'itinérance s'élève respectivement à 13,0 et 19,2 millions d'euros au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2016. Hors impact réglementaire, le chiffre d'affaires total consolidé aurait progressé de 6,2 % au troisième trimestre 2016 et de 2,9 % au cours des neuf premiers mois de 2016.

Le chiffre d'affaires total des services du groupe Orange Belgium s'établit respectivement à 275,3 et 815,6 millions d'euros au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2016, contre 276,8 et 813,9 millions d'euros pour les mêmes périodes un an auparavant, soit une évolution annuelle de -0,6 % et +0,2 % respectivement. Hors impact réglementaire de 13,0 et 19,2 millions d'euros, le chiffre d'affaires total des services aurait progressé de 4,3 % et 2,6 % en un an au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2016.

Pour la première fois en un an, le chiffre d'affaires consolidé provenant des ventes d'équipements mobiles du groupe Orange Belgium progresse au troisième trimestre 2016, enregistrant une hausse de 9,0 % en un an. Toutefois, au cours des neuf premiers mois de 2016, l'évolution se révèle négative, en baisse de 5,3 % par rapport à la même période un an auparavant. En termes absolus, le chiffre d'affaires consolidé provenant des ventes d'équipements mobiles s'élève respectivement à 28,0 et 83,6 millions d'euros au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2016, contre 25,7 et 88,3 millions d'euros au cours des mêmes périodes un an auparavant.

Résultat des activités d'exploitation avant amortissements et autres charges d'exploitation

Au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2016, l'EBITDA retraité du groupe Orange Belgium s'établit respectivement à 92,2 et 237,1 millions d'euros, contre 86,0 et 228,1 millions d'euros au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2015, soit une augmentation respective de 7,2 % et 4,0 % en un an. La marge d'EBITDA retraité représente respectivement 33,5 % et 29,1 % du chiffre d'affaires des services au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2016, contre 31,1 % et 28,0 % au cours des mêmes périodes un an auparavant.

L'impact du règlement européen sur l'itinérance sur l'EBITDA retraité représente 13,0 et 19,2 millions d'euros au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2016. Hors impact réglementaire, l'EBITDA retraité du troisième trimestre 2016 aurait augmenté de 26,3 % par rapport au troisième trimestre 2015, tandis que l'EBITDA retraité des neuf premiers mois de 2016 aurait progressé de 13,5 % en un an.

Les coûts directs, en légère diminution de 0,1 % en un an, s'élèvent à 382,0 millions d'euros pour les neuf premiers mois de 2016, contre 382,4 millions d'euros un an auparavant. L'évolution à fin juin était négative (-1,6 %), néanmoins les coûts directs ont augmenté de 3,1 % en un an au troisième trimestre 2016. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des coûts des ventes d'équipements, en ligne avec la progression des ventes d'équipements au troisième trimestre 2016. Il convient également de souligner que les coûts d'interconnexion en itinérance ont également augmenté suite à la promotion Go Europe en juillet et août 2016, qui a entraîné une forte progression des volumes d'itinérance. Au troisième trimestre 2016, les coûts directs ont également été impactés par la hausse des coûts de contenus liés au lancement de l'offre Orange Internet + TV. En revanche, les commissions versées aux distributeurs indépendants ont diminué au troisième trimestre 2016 par rapport au trimestre précédent.

Les charges de personnel ont diminué de 2,4 % en un an, passant de 100,9 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de 2015 à 98,5 millions d'euros un an plus tard. Au troisième trimestre 2016, les charges de personnel ont diminué de 10,0 % en un an, suite à la baisse des salaires et des cotisations sociales.

Les coûts indirects ont augmenté de 0,4 % en un an pour atteindre 202,2 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de 2016, contre 201,3 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de 2015. Les coûts indirects ont toutefois enregistré une baisse annuelle de 2,3 % au troisième trimestre 2016, suite à la diminution des dépenses IT et réseau.

Les coûts opérationnels totaux s'élèvent à 682,6 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de 2016, contre 684,7 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de 2015, soit une légère baisse de 0,3 % en un an. Les coûts opérationnels liés à l'offre Orange Internet + TV, incluant la redevance wholesale mensuelle versée aux câblo-opérateurs, s'élèvent à 13,6 millions d'euros pour les neuf premiers mois de 2016, contre 3,8 millions d'euros un an auparavant.

EBITDA retraité (mio €)	9M 2016	9M 2015	Variation	T3 2016	T3 2015	Variation
EBITDA retraité	237,1	228,1	4,0%	92,2	86,0	7,2%
Retraitements	0,1	-3,6	Na	-0,5	-1,9	Na
dont autres coûts de restructuration	0,1	-3,6	Na	-0,5	-1,9	Na
dont autre résultat d'exploitation	0,0	0,0	Na	0,0	0,0	Na
EBITDA	237,2	224,6	5,6%	91,7	84,2	9,0%

L'EBITDA du groupe Orange Belgium du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2016 s'élève respectivement à 91,7 et 237,2 millions d'euros, contre 84,2 et 224,6 millions d'euros un an auparavant, soit une progression annuelle de 9,0 % et 5,6 %. La marge d'EBITDA au troisième

trimestre 2016 représente 33,3 % du chiffre d'affaires des services, contre 30,4 % un an auparavant, ou 29,1 % au cours des neuf premiers mois de 2016, contre 27,6 % un an auparavant.

Bénéfice net

Le groupe Orange Belgium enregistre un bénéfice net consolidé de 22,2 et 47,9 millions d'euros au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2016, contre 22,7 et 47,8 millions d'euros au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2015, soit une évolution de -1,8 % et +0,4 % en un an. Malgré un bénéfice opérationnel en hausse et des charges financières en baisse, le résultat net diminue légèrement au troisième trimestre 2016, principalement en raison d'une charge d'impôt plus élevée. Le bénéfice net par action s'élève respectivement à 0,37 et 0,80 euro au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2016, contre 0,38 et 0,80 euro au cours des mêmes périodes un an auparavant.

2.3 Etat consolidé de la situation financière

L'état consolidé de la situation financière s'élève à 1.468,4 millions d'euros au 30 septembre 2016, contre 1.517,4 millions d'euros fin décembre 2015.

Fin septembre 2016, l'endettement financier net s'élève à 315,2 millions d'euros, contre 457,0 millions d'euros enregistrés un an auparavant, soit une diminution de 31,0 % en un an, et contre 369,9 millions d'euros enregistrés au trimestre précédent. Cette diminution de l'endettement financier net s'inscrit dans le prolongement d'une solide génération de cash-flow et se traduit par un ratio endettement financier net/EBITDA de 0,9x fin septembre 2016, contre 1,7x fin septembre 2015 et 1,1x fin juin 2016.

2.4 Flux de trésorerie consolidé

Au cours des neuf premiers mois de 2016, le groupe Orange Belgium a investi 96,4 millions d'euros, soit 11,8 % du chiffre d'affaires total des services, contre 112,1 millions d'euros un an auparavant. Au troisième trimestre 2016, les investissements s'élèvent à 34,2 millions d'euros, soit 12,4 % du chiffre d'affaires total des services, ce qui représente une diminution de 20,0 % en un an. Les investissements liés au réseau mobile demeurent importants, car le déploiement du réseau se poursuit, malgré une couverture de la population quasi universelle sur l'entièreté du marché. C'est pourquoi Orange Belgium se concentre à présent sur l'amélioration des connexions existantes (en lançant par exemple l'agrégation de porteuses). Suite à l'extension graduelle de l'offre Orange Internet + TV, les investissements liés au câble se sont légèrement accélérés. Même si Orange Belgium ne doit pas investir dans le réseau câblé lui-même, le groupe doit investir dans l'installation du nouvel équipement chez les clients. Par conséquent, Orange Belgium capitalise et amortit tous les équipements se trouvant chez ses clients tels que les décodeurs, les modems et les télécommandes, ainsi que les coûts d'activation et d'installation de l'offre Orange Internet + TV, sur la durée d'utilité de l'actif. Ces investissements garantissent aux clients d'Orange Belgium un excellent niveau de qualité et le respect des modalités d'installation prévues. Au cours des neuf premiers mois de 2016, les investissements liés au câble s'élèvent à 9,7 millions d'euros. Dans le même temps, le programme visant à améliorer l'expérience client totale s'est étendu au troisième trimestre avec l'ouverture prévue d'un nouveau Smart Store.

Au cours des neuf premiers mois de 2016, le cash-flow opérationnel, qui se définit comme l'EBITDA moins les investissements nets, s'élève à 140,8 millions d'euros, contre 112,5 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de 2015, soit une progression de 25,2 %. Le cash-flow organique, un indicateur de performance opérationnelle destiné à mesurer les flux de trésorerie liés aux activités, s'élève à 94,1 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de 2016, soit une progression de 16,3 % par rapport aux 81,0 millions d'euros générés au cours des neuf premiers mois de 2015.

Cette progression est principalement liée à la hausse de l'EBITDA et au ralentissement des investissements d'immobilisations corporelles et incorporelles, qui ont plus que compensé l'impact négatif de versements d'impôts plus élevés au cours des neuf premiers mois de 2016.

2.5 Activités du groupe Orange Belgium par segments

De manière plus détaillée, les activités du groupe Orange Belgium se déclinent au travers de ses segments de la façon suivante:

2.5.1. Activités en Belgique

Chiffres-clés financiers d'Orange Belgium S.A.	9M 2016	9M 2015	Variation	T3 2016	T3 2015	Variation
Chiffre d'affaires des services (mio €)	782,7	779,5	0,4%	265,3	265,5	-0,1%
dont services mobiles	732,2	720,7	1,6%	248,7	246,9	0,7%
dont services fixes	50,4	58,8	-14,2%	16,6	18,6	-10,7%
Chiffre d'affaires total (mio €)	884,1	875,8	0,9%	300,0	293,3	2,3%

Chiffres-clés opérationnels d'Orange Belgium S.A.	T3 2016	T3 2015	Variation
ARPU (€/mois/client actif)	24,3	23,9	1,7%
Clients mobiles 'retail' (hors MVNO)	3 770,5	3 839,0	-1,8%
Clients mobiles (hors M2M)	2 991,8	3 030,7	-1,3%
dont postpayés	2 238,3	2 180,9	2,6%
dont prépayés	753,5	849,8	-11,3%
Cartes SIM M2M	778,7	808,3	-3,7%
Total clients MVNO (téléphonie mobile, full MVNO incl.)	1 990,0	1 696,6	17,3%
Clients haut débit fixe et télévision	34,2	25,3	35,2%
dont câble	17,6	0,8	Nvt
Lignes téléphoniques fixes	158,5	195,5	-18,9%

Activités mobiles

Analyse du marché

Le marché se caractérise toujours par une forte demande en termes de données mobiles, et les services voix et SMS demeurent plutôt robustes. La balance entre clients prépayés et postpayés penche clairement du côté des abonnés. Outre les caractéristiques convergentes des offres prépayées et postpayées, d'autres facteurs accélèrent cette évolution, tels que l'identification des utilisateurs prépayés et la popularité grandissante des offres convergentes et des offres conjointes. La hausse continue du taux de pénétration des smartphones est intrinsèquement liée à la progression du nombre de smartphones 4G, la majorité des appareils sur le marché étant des appareils 4G. Du côté de l'offre, le troisième trimestre 2016 a vu l'introduction de plusieurs nouvelles offres mobiles sur le marché.

Analyse opérationnelle

Fin septembre 2016, la base clients mobiles 'retail' d'Orange Belgium (hors MVNO) totalise 3.770,5 mille clients, soit une baisse de 9,2 mille clients par rapport au trimestre précédent, entièrement imputable au déclin du segment prépayé.

A la fin du troisième trimestre 2016, le taux de pénétration des smartphones au sein de la base clients totale ressort à 65 %, tandis que le taux de pénétration des smartphones 4G et 4G+ atteint

respectivement 44 % et 9 %. En septembre 2016, le trafic 4G représente 75 % du trafic total. De juin à septembre 2016, l'utilisation totale moyenne de données/carte SIM/mois est passée de 679 MB à 763 MB, alors que l'utilisation totale moyenne de données/carte SIM/mois des détenteurs d'un smartphone est passée de 1,1 GB à 1,2 GB au cours de la même période. Ces moyennes incluent les clients postpayés et prépayés, les clients résidentiels et les entreprises, les clients détenteurs ou non d'un smartphone (4G).

Suite à la solide performance en termes d'ajouts nets de clients au deuxième trimestre 2016, la base clients postpayés poursuit sa progression au troisième trimestre 2016, même si elle se ralentit, avec 3,5 mille clients supplémentaires, portant ainsi le nombre total de clients postpayés à 2.238,3 mille clients à fin septembre 2016. La base clients prépayés s'élève à 753,5 mille clients à la fin des neuf premiers mois de 2016, soit 35,0 mille clients de moins par rapport au trimestre précédent. Depuis le lancement du nouveau portefeuille fin août 2016, l'évolution en termes d'ajouts nets de clients prépayés s'améliore par rapport au début de la période.

Le segment IoT, auparavant désigné sous le terme de segment M2M, est un réseau d'objets physiques équipés de systèmes électroniques, de logiciels, de capteurs et de connectivité réseau, incluant des cartes SIM mobiles intégrées, qui permet à ces objets de collecter des données et d'échanger des informations entre eux ou avec une base de données. A la fin du troisième trimestre 2016, 778,7 mille cartes SIM actives sont hébergées sur le réseau d'Orange Belgium, une progression de 22,4 mille cartes par rapport au trimestre précédent.

Fin septembre 2016, la base clients 'wholesale' MVNO, en progression de 82,8 mille clients, totalise 1.990,0 mille clients, soit une hausse similaire à celle du trimestre précédent.

Fin septembre 2016, la base clients totale d'Orange Belgium, comprenant la base clients MVNO, ressort à 5.760,5 mille clients, ce qui représente une progression de 73,5 mille clients par rapport au trimestre précédent, ou de 224,9 mille clients par rapport à fin septembre 2015.

Analyse financière

L'ARPU mixte d'Orange Belgium s'élève à 24,3 euros au troisième trimestre 2016, contre 23,9 euros un an auparavant et 24,2 euros au trimestre précédent, soit une hausse respective de 1,7 % et 0,4 % en un an. Cette progression est étroitement liée à l'évolution de l'utilisation des données mobiles 4G sur les réseaux d'Orange Belgium et à une meilleure répartition entre clients postpayés détenteurs d'un smartphone et clients prépayés dans la base clients totale.

Alors que l'ARPU postpayé, s'élevant à 28,8 euros au troisième trimestre 2016, est resté stable par rapport au trimestre précédent, il a augmenté de 1,5 % en un an, malgré l'effet négatif du règlement européen sur l'itinérance. L'ARPU postpayé correspond d'une part aux montants facturés chaque mois au client en fonction du plan tarifaire choisi, aux éventuels dépassements du forfait d'itinérance et aux services premium, et d'autre part aux revenus issus des appels vocaux entrants, des SMS et de l'itinérance visiteurs à payer entre opérateurs conformément au régime réglementaire d'interconnexion. La proportion des montants facturés au client augmente progressivement grâce à la monétisation des données mobiles 4G, entraînant une redistribution de la répartition des clients et ainsi une croissance plus durable de l'ARPU postpayé.

Malgré un déclin annuel de 6 % au troisième trimestre 2016, l'évolution annuelle de l'ARPU prépayé s'améliore. Sur base trimestrielle, l'ARPU prépayé s'est même stabilisé pour la première fois en plus de trois ans.

Le chiffre d'affaires des services mobiles d'Orange Belgium s'élève à 248,7 millions d'euros au troisième trimestre 2016 et à 732,2 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de 2016, contre respectivement 246,9 et 720,7 millions d'euros au cours des mêmes périodes un an auparavant, soit une augmentation respective de 0,7 % et 1,6 % en un an. Hors impact du règlement européen sur

l'itinérance de 11,3 et 16,6 millions d'euros, le chiffre d'affaires des services mobiles d'Orange Belgium aurait progressé en un an de 5,6 % et 4,0 % au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2016.

Le chiffre d'affaires provenant des MVNO, qui fait partie intégrante du chiffre d'affaires des services mobiles, s'élève respectivement à 22,3 et 57,2 millions d'euros au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2016, contre 22,7 et 60,5 millions d'euros au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2015.

Activités fixes et convergentes

Analyse du marché

L'IBPT (le régulateur belge des télécoms) et les régulateurs de l'audiovisuel (CSA, Medienrat et VRM) ont poursuivi le réexamen des marchés de la large bande et de la radiodiffusion. Durant l'été, les régulateurs ont soumis un questionnaire qualitatif à consultation. Sur base des réponses au questionnaire ainsi que de la vue quantitative du marché, un projet de décision sera développé et soumis à la consultation du marché. Orange Belgium s'attend à ce que ce projet de décision soit publié fin 2016 au plus tôt. Cette analyse vise à réévaluer la situation concurrentielle des marchés de la large bande d'une part et de la radiodiffusion d'autre part. La précédente analyse de marché date de 2011 et a servi de base à la réglementation actuelle relative à l'accès aux réseaux câblés. A cet égard, la révision actuelle devrait d'abord reconfirmer la position dominante des câblo-opérateurs, et dans un deuxième temps mener à une réglementation de gros de l'accès des réseaux câblés fondée sur les coûts.

L'arrêté royal visant à faciliter le changement d'opérateur fixe, y compris dans le cadre d'offres groupées, a été publié. Les clients désireux de changer d'opérateur pourront ainsi compléter un 'simple mandat de migration', confiant au nouvel opérateur la responsabilité d'assurer la continuité de tous les services en réduisant au minimum les perturbations et en évitant la double facturation. L'arrêté royal couvre également les enjeux pour les opérateurs qui gèrent le processus, tels que l'identification des abonnés et la disponibilité des techniciens en charge de l'installation, et il s'assure que les clients disposent de toutes les informations nécessaires dans leur espace client en ligne afin de transférer leurs services vers le nouvel opérateur. L'application de cet arrêté est prévue pour le 1^{er} juillet 2017. Un autre arrêté couvre un changement par rapport aux informations minimales devant figurer sur les factures des clients. A l'avenir, les opérateurs seront tenus d'inclure sur toutes les factures la date à laquelle les consommateurs ne seront plus liés au contrat et pourront changer d'opérateur sans pénalité. Les changements s'appliqueront tant aux consommateurs qu'aux TPE (très petites entreprises).

L'IBPT a également publié sa décision relative au marché des tarifs de terminaison d'appels vocaux fixes sur des réseaux individuels. Cette décision prévoit une baisse substantielle des tarifs de terminaison d'appels vocaux fixes. A partir du 1^{er} novembre 2016, la Belgique appliquera des tarifs de terminaison d'appels vocaux fixes de 0,092 eurocent/minute, contre 0,502 eurocent/minute actuellement.

Analyse opérationnelle

Suite au lancement national de l'offre Orange Internet + TV le 10 mai 2016, Orange Belgium a progressivement augmenté l'intensité de ses actions commerciales, conformément à sa stratégie de lancement échelonné et segmenté. Orange Belgium a enregistré des progrès réguliers, tant au niveau des opérations qu'en création de valeur, grâce à l'amélioration de six piliers: les produits, la tarification, la reconnaissance de la marque, le marketing et les ventes, les canaux de distribution et le service. A cet égard, si l'accent a été mis en juillet et en août sur des actions segmentées et personnalisées, la fin du troisième trimestre 2016 s'est caractérisé par l'ouverture de canaux de distribution supplémentaires (Carrefour, Media Markt). Le lancement de la première campagne média

nationale illustre la prochaine étape de la stratégie de commercialisation, la plupart des piliers principaux étant en place.

Malgré l'accalmie estivale habituelle, de nombreuses familles étant en vacances en juillet et août, Orange Belgium enregistre 7,0 mille ajouts nets de clients au troisième trimestre 2016, portant ainsi la base clients 'câble' totale à 17,6 mille clients. Le recours aux services additionnels, tels que l'option 'Evening & Weekend', a remporté un succès non négligeable. Fin août 2016, la période de test de l'offre Orange Internet + TV a pris fin et tous les utilisateurs-testeurs se sont vus proposer une offre commerciale. Le test à grande échelle lancé en 2015 a permis entre autres d'améliorer considérablement le processus général d'installation, l'ensemble des fonctionnalités de l'offre Orange Internet + TV et le service après-vente.

A la fin des neuf premiers mois de 2016, Orange Belgium totalise 34,2 mille clients haut débit fixe et télévision, contre 28,0 mille clients à la fin du trimestre précédent. Le nombre de lignes fixes s'élève à 158,5 mille lignes, soit un déclin de 6,1 mille lignes par rapport aux 164,7 mille lignes enregistrées à la fin du trimestre précédent.

Analyse financière

Le chiffre d'affaires des services fixes d'Orange Belgium s'élève à 16,6 millions d'euros au troisième trimestre 2016 et à 50,4 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de 2016, contre 18,6 et 58,8 millions d'euros au cours des mêmes périodes un an auparavant. Ce déclin s'explique par la baisse du chiffre d'affaires des activités DSL et wholesale existantes, tandis que la contribution du chiffre d'affaires provenant des services Orange Internet + TV, partant d'un niveau très bas, n'est pas encore significative.

2.5.2. Activités au Luxembourg (Orange Communications Luxembourg S.A.)

Chiffres-clés financiers d'Orange Communications Luxembourg S.A.	9M 2016	9M 2015	Variation	T3 2016	T3 2015	Variation
Chiffre d'affaires des services (mio €)	36,2	36,0	0,6%	12,1	11,9	2,2%
dont services mobiles	33,1	33,8	-2,1%	11,0	11,4	-3,1%
dont services fixes	3,2	2,2	41,5%	1,1	0,5	121,2%
Chiffre d'affaires total (mio €)	44,9	46,3	-2,9%	14,4	15,7	-8,3%

Chiffres-clés opérationnels d'Orange Communications Luxembourg S.A.	T3 2016	T3 2015	Variation
ARPU (€/mois/client actif)	35,5	38,1	-6,7%
Clients mobiles 'retail' (hors MVNO)	154,5	134,5	14,9%
Clients mobiles (hors M2M)	104,1	98,4	5,8%
dont postpayés	96,6	87,0	11,0%
dont prépayés	7,5	11,4	-33,6%
Cartes SIM M2M	50,4	36,1	39,6%
Total clients MVNO (téléphonie mobile, full MVNO incl.)	2,1	2,0	2,4%

Analyse du marché

Sur le marché luxembourgeois des télécommunications, l'accent demeure sur la convergence et l'ensemble des opérateurs lancent des offres promotionnelles agressives sur les services de télévision. Le lancement de l'iPhone 7 suscite l'attrait des clients luxembourgeois.

Analyse opérationnelle

Orange Luxembourg a lancé avec succès ses nouvelles offres mobiles, stimulant la performance commerciale de ses plans tarifaires haut de gamme et de la convergence avec une nouvelle offre 'dual play' de rentrée incluant uniquement l'internet et la télévision sans les services vocaux. Fin septembre 2016, Orange Luxembourg totalise 154,5 mille cartes SIM connectées à son réseau,

contre 148,1 mille cartes à la fin du trimestre précédent. La base clients postpayés, comptant 1,4 mille clients supplémentaires par rapport au deuxième trimestre, s'établit à 96,6 mille clients. La progression de la base clients postpayés découle d'une forte hausse des ajouts bruts de clients, suite entre autres au nouveau positionnement convergent d'Orange Luxembourg. Tout comme au premier semestre 2016, la base clients prépayés poursuit sa migration vers les offres postpayées, principalement suite à la suppression progressive des cartes prépayées anonymes, accélérée par des envois réguliers de SMS. Conformément à la loi, les cartes anonymes seront entièrement supprimées d'ici fin décembre 2016.

Analyse financière

Orange Luxembourg enregistre un chiffre d'affaires des services s'élevant à 12,1 millions d'euros au troisième trimestre 2016 et à 36,2 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de 2016, contre 11,9 et 36,0 millions d'euros au cours des mêmes périodes un an auparavant, ce qui représente une hausse respective de 2,2 % et 0,6 %, liée à la progression du chiffre d'affaires des services fixes. Le chiffre d'affaires des services mobiles a diminué de respectivement 3,1 % et 2,1 % en un an au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2016. Toutefois, si l'on tient compte de l'impact du règlement européen sur l'itinérance de respectivement 1,7 et 2,6 millions d'euros au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2016, le chiffre d'affaires des services mobiles résiste particulièrement bien. Hors impact du règlement européen sur l'itinérance, le chiffre d'affaires des services aurait progressé de respectivement 18,9 % et 8,3 %. L'ARPU mixte d'Orange Luxembourg s'élève à 35,5 euros au troisième trimestre 2016, contre 38,1 euros un an auparavant. Le chiffre d'affaires des services fixes enregistre une forte progression, même si la contribution des activités fixes au chiffre d'affaires des services reste limitée. Le chiffre d'affaires total s'élève respectivement à 14,4 et 44,9 millions d'euros au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2016, contre 15,7 et 46,3 millions d'euros un an auparavant, soit une baisse respective de 8,3 % et 2,9 %, entièrement imputable à l'impact du règlement européen sur l'itinérance et à la baisse des ventes d'équipements mobiles à faible marge.

3. Instruments financiers, objectifs et politique de gestion des risques financiers

Aucun changement n'est survenu par rapport aux informations contenues dans le rapport annuel de 2015 (p.14).

4. Litiges

Les informations relatives aux litiges reprises dans le rapport annuel 2015 et dans le rapport du premier trimestre et du premier semestre 2016 ont été modifiées de la manière suivante:

Antennes: La créance représentative du montant des taxes enrôlées, augmentée des intérêts moratoires calculés au taux légal, s'élève à 121,9 millions d'euros. Ce montant cumulé est contesté devant les tribunaux.

Refus de Proximus de négocier un accord commercial: Le 15 septembre 2016, la Cour d'appel a rejeté la demande d'Orange Belgium considérant entre autres que Proximus était en droit d'être inquiétée par les négociations d'Orange avec les câblo-opérateurs et que la position dominante de Proximus sur les offres de gros commerciales n'était pas établie.

Factures impayées - Collaboration légale: Dans le cadre de l'Arrêté Royal du 9 janvier 2003 déterminant les modalités de l'obligation légale en cas de demandes judiciaires concernant les communications électroniques, Orange Belgium fournit des services à des juges d'instruction, des tribunaux, etc. Les frais qu'Orange Belgium peut exiger pour les services rendus sont définis dans

l'Arrêté Royal mentionné ci-dessus. L'Etat belge, représenté par son ministre de la Justice, est débiteur de ces montants. Le 19 juin 2014, Orange Belgium a cité l'Etat belge en justice en paiement de la somme due. Lors de l'audience d'introduction du 19 septembre 2014, les parties ont convenu des délais de conclusions. L'affaire a été plaidée devant le Tribunal de Première Instance de Bruxelles à l'audience du 9 septembre 2015. Par jugement intérimaire du 14 octobre 2015, le tribunal a ordonné la réouverture des débats à l'audience du 17 février 2016. Lors de l'audience du 17 février 2016, l'affaire a été reportée à l'audience du 20 avril 2016, et ensuite à l'audience du 7 septembre 2016. Entretiens, les parties ont entamé des discussions afin de trouver un règlement à l'amiable. Un règlement à l'amiable a finalement été trouvé et l'Etat belge a payé un certain montant à Orange Belgium. Lors de l'audience du 7 septembre 2016, le tribunal a formellement mis fin à la procédure en cours.

5. Faits marquants survenus après la fin des neuf premiers mois de 2016

Aucun autre fait marquant n'est survenu après la fin des neuf premiers mois de 2016.

6. Tendances

Suite à la solide performance financière et commerciale des neuf premiers mois de 2016, le groupe Orange Belgium augmente ses prévisions pour l'exercice 2016 de 10 millions d'euros et prévoit à présent un EBITDA retraité situé entre 280 et 300 millions d'euros, *incluant* les 15 millions d'euros de coûts liés au câble, contre un EBITDA retraité initialement prévu entre 285 et 305 millions d'euros, *hors* coûts liés au câble.

Le groupe Orange Belgium estime toujours que le nouveau cadre relatif à l'itinérance aura un impact brut maximal de 28,5 millions d'euros tant sur le chiffre d'affaires des services que sur l'EBITDA du groupe en 2016, soit 24,5 millions d'euros pour la Belgique et 4,0 millions d'euros pour le Luxembourg.

En 2015, Orange Belgium a renouvelé sa licence 900 MHz/1800 MHz jusqu'en mars 2021. Au quatrième trimestre 2015, Orange Belgium a capitalisé le renouvellement de la licence pour un montant total de 75 millions d'euros au bilan. Orange Belgium a procédé au versement de 23 millions d'euros au cours du quatrième trimestre 2015 et prévoyait de répartir le paiement des 52 millions d'euros restants sur la durée de la licence. Au vu de la génération actuelle de cash-flow et de la position réduite d'endettement financier, il a été décidé de procéder au versement des 52 millions d'euros en décembre 2016, ce qui permet de diminuer le coût de financement de la licence.

7. Calendrier financier

2 janvier 2017	Début de la période de blackout
9 février 2017	Résultats financiers T4 2016 (7h00) – Communiqué de presse
9 février 2017	Résultats financiers T4 2016 (14h00) – Conférence téléphonique/webcast
3 avril 2017	Début de la période de blackout
20 avril 2017	Résultats financiers T1 2017 (7h00) – Communiqué de presse
20 avril 2017	Résultats financiers T1 2017 (10h00) – Conférence téléphonique
3 mai 2017	Assemblée générale des actionnaires
3 juillet 2017	Début de la période de blackout
26 juillet 2017	Résultats financiers T2 2017 (7h00) – Communiqué de presse
26 juillet 2017	Résultats financiers T2 2017 (14h00) – Conférence téléphonique/webcast
2 octobre 2017	Début de la période de blackout

23 octobre 2017
23 octobre 2017

Résultats financiers T3 2017 (7h00) – Communiqué de presse
Résultats financiers T3 2017 (10h00) – Conférence téléphonique

Agenda préliminaire encore susceptible de changer.

8. Conférence téléphonique

Date: 21 octobre 2016
Heure: 10h00 (CET), 9h00 (UK), 4h00 (US/NY)
Conférence téléphonique: <https://corporate.orange.be/fr/informations-financières>

Veillez à vous connecter dix minutes avant le début de la conférence téléphonique.

9. Actions

Les volumes des transactions et cours de clôture se basent sur les transactions effectuées sur NYSE Euronext Bruxelles.

	9M 2016	9M 2015	T3 2016	T3 2015
Transactions				
Cours de clôture moyen (€)	20,3	18,4	21,1	18,7
Volume quotidien moyen	75 315	138 829	62 148	86 169
Valeur quotidienne moyenne (€)	1 515 597	2 523 640	1 310 556	1 615 988
Actions et capitalisation				
Nombre total d'actions	60 014 414	60 014 414	60 014 414	60 014 414
Actions propres	25 000	0	25 000	0
Actions en circulation	60 014 414	60 014 414	60 014 414	60 014 414
Cours de clôture (€)	21,8	19,3	21,8	19,3
Capitalisation boursière (€)	1 306 513 793	1 155 877 614	1 306 513 793	1 155 877 614

Le présent communiqué de presse est une traduction de la version anglaise qui sert de référence et prévaut sur la version française. Le communiqué de presse en anglais est disponible sur <https://corporate.orange.be>.

10. Données trimestrielles

		T3 2016	T2 2016	T1 2016	T4 2015	T3 2015	T2 2015	T1 2015
GROUPE ORANGE BELGIUM								
Services mobiles								
Clients mobiles 'retail' (hors MVNO)	en milliers	3 925,0	3 927,8	3 909,1	4 032,9	3 973,5	3 950,1	3 890,7
Clients mobiles (hors M2M)	en milliers	3 095,9	3 126,1	3 131,8	3 139,1	3 129,1	3 130,4	3 118,4
Postpayés	en milliers	2 334,8	2 330,0	2 311,1	2 300,1	2 268,0	2 258,3	2 246,3
Prépayés	en milliers	761,1	796,1	820,7	839,0	861,2	872,1	872,1
Cartes SIM M2M	en milliers	829,1	801,8	777,3	893,8	844,4	819,6	772,3
Clients MVNO	en milliers	1 992,1	1 909,3	1 818,7	1 786,7	1 698,7	1 992,4	1 711,9
Services fixes								
Clients fixes haut débit et télévision	en milliers	43,2	36,7	33,9	32,1	31,8	34,6	35,9
Lignes fixes	en milliers	159,4	165,6	171,0	195,1	196,0	199,4	205,3
Belgique								
Mobile services								
Clients mobiles 'retail' (hors MVNO)	en milliers	3 770,5	3 779,7	3 766,6	3 893,0	3 839,0	3 818,4	3 762,3
Clients mobiles (hors M2M)	en milliers	2 991,8	3 023,4	3 029,7	3 037,8	3 030,7	3 032,8	3 022,5
Postpayés	en milliers	2 238,3	2 234,8	2 217,0	2 208,5	2 180,9	2 172,6	2 163,3
Prépayés	en milliers	753,5	788,6	812,7	829,2	849,8	860,1	859,2
ARPU mixte mobile, moyenne lissée annuelle (roaming visiteurs incl.)	en €/mois	24,3	24,2	24,0	23,9	23,9	23,6	23,7
ARPU postpayé, moyenne lissée annuelle (roaming visiteurs incl.)	en €/mois	28,8	28,8	28,7	28,5	28,3	27,9	27,8
ARPU prépayé, moyenne lissée annuelle (roaming visiteurs incl.)	en €/mois	11,9	11,9	12,0	12,2	12,7	13,3	13,8
Cartes SIM M2M	en milliers	778,7	756,4	737,0	855,3	808,3	785,7	739,8
Clients MVNO	en milliers	1 990,0	1 907,3	1 816,6	1 784,6	1 696,6	1 990,4	1 710,0
Services fixes								
Clients fixes haut débit et télévision	en milliers	34,2	28,0	25,9	24,8	25,3	28,3	29,9
dont câble	en milliers	17,6	10,5	5,3	2,3	0,8	0,6	0,3
Lignes fixes	en milliers	158,5	164,7	169,9	193,9	195,5	198,1	203,6
Luxembourg								
Mobile services								
Clients mobiles 'retail' (hors MVNO)	en milliers	154,5	148,1	142,4	139,9	134,5	131,6	128,4
Clients mobiles (hors M2M)	en milliers	104,1	102,7	102,1	101,4	98,4	97,7	95,9
Postpayés	en milliers	96,6	95,2	94,1	91,6	87,0	85,7	83,0
Prépayés	en milliers	7,5	7,5	8,0	9,7	11,4	12,0	12,9
ARPU mixte mobile, moyenne lissée annuelle (roaming visiteurs incl.)	en €/mois	35,5	36,4	37,2	37,9	38,1	38,3	38,8
Cartes SIM M2M	en milliers	50,4	45,4	40,3	38,5	36,1	34,0	32,6
Clients MVNO	en milliers	2,1	2,1	2,1	2,1	2,0	2,0	2,0
Services fixes								
Clients fixes haut débit et télévision	en milliers	9,1	8,6	8,0	7,3	6,5	6,4	6,0
Lignes fixes	en milliers	0,9	0,9	1,1	1,2	0,5	1,3	1,7

GRUPE ORANGE BELGIUM – Chiffres-clés financiers

Total du chiffre d'affaires des services	en mio d'€	275,3	267,9	272,4	271,9	276,8	268,9	268,2
Chiffre d'affaires des services mobiles	en mio d'€	257,6	250,1	254,3	253,3	257,7	248,0	247,2
Chiffre d'affaires des services fixes	en mio d'€	17,7	17,8	18,1	18,6	19,1	20,9	21,0
EBITDA retraité	en mio d'€	92,2	91,1	53,8	47,9	86,0	72,2	69,9
% du chiffre d'affaires des services		33,5%	34,0%	19,8%	17,6%	31,1%	26,9%	26,0%
EBITDA	en mio d'€	91,7	91,7	53,7	96,8	84,2	71,5	68,8
% du chiffre d'affaires des services		33,3%	34,2%	19,7%	35,6%	30,4%	26,6%	25,7%
CAPEX	en mio d'€	34,2	37,8	24,3	81,1	42,8	42,5	26,8
% du chiffre d'affaires des services		12,4%	14,1%	8,9%	29,8%	15,5%	15,8%	10,0%
Cash-flow opérationnel	en mio d'€	57,5	53,9	29,4	15,7	41,4	29,0	42,1
% du chiffre d'affaires des services		20,9%	20,1%	10,8%	5,8%	15,0%	10,8%	15,7%
Endettement financier net	en mio d'€	315,2	369,9	418,1	407,5	457,0	499,8	518,5
Endettement financier net / EBITDA		0,9	1,1	1,4	1,3	1,7	1,9	2,0

11. Glossaire

Base clients (hors MVNO)	Nombre de clients détenteurs d'une carte SIM active, incluant les entreprises, Internet Everywhere et M2M.
Postpayé (hors M2M)	Client avec lequel Orange Belgium a un accord contractuel officiel et qui est facturé sur base mensuelle pour les accès et les utilisations additionnelles des services voix et données.
Prépayé (hors M2M)	Client qui a signé un contrat avec Orange Belgium et qui paie en avance toute utilisation voix ou données en achetant des recharges dans des points de vente par exemple.
M2M/IoT (Machine to Machine/Internet of Things)	Echange d'informations entre des machines, établi entre un système de contrôle central (serveur) et tout type d'équipement, via un ou plusieurs réseaux de communication.
Clients MVNO (Mobile Virtual Network Operator)	Clients d'un opérateur de réseau mobile virtuel hébergés sur le réseau Orange Belgium.
ARPU (moyenne lissée des 12 mois précédents)	Le revenu mensuel moyen par client (ARPU) est calculé en divisant le chiffre d'affaires des services voix et non-voix mobiles (sortants et entrants) et du roaming visiteurs, généré au cours des douze derniers mois, hors clients 'machine to machine, par la moyenne pondérée du nombre de clients sur la même période, hors clients 'machine to machine'. La moyenne pondérée du nombre de clients est la moyenne des moyennes mensuelles au cours de la période considérée. La moyenne mensuelle est la moyenne arithmétique du nombre de clients en début et en fin de mois. L'ARPU mobile est exprimé en chiffre d'affaires mensuel par client.
Retraitements	Coûts de restructuration/licenciement liés au personnel et autres coûts de restructuration, dépenses nettes liées à divers litiges,...
EBITDA / EBITDA retraité	L'EBITDA correspond au revenu opérationnel avant amortissements, avant pertes de valeur du goodwill et des immobilisations corporelles, et avant quote-part dans le profit/la perte des sociétés associées. L'EBITDA retraité correspond à l'EBITDA retraité quant aux éléments exceptionnels.
Chiffre d'affaires par activité	Chiffre d'affaires du groupe réparti entre services mobiles, services fixes, vente d'équipement mobile et autres revenus.
Chiffre d'affaires des services mobiles	Revenus facturés aux clients, revenus entrants, roaming des visiteurs, interconnexion mobile domestique (partage des réseaux et accord de roaming domestique), machine-to-machine et MVNO.
Chiffre d'affaires des services fixes	Sont inclus i) l'accès à bande étroite sur réseau fixe, hors vente et location d'équipement, ii) l'accès à large bande sur réseau fixe, iii) l'infrastructure & les réseaux de données, et les services globaux, iv) les services 'carriers' fixes.
Vente d'équipement mobile	Inclut la vente d'équipement subventionné ou non. Les ventes d'accessoires en sont exclues, conformément à de futures normes IFRS qui imposeront de ne présenter que le chiffre d'affaires provenant de la vente d'équipement directement lié au service.
Autres revenus	Sont inclus i) la vente et la location d'équipement fixe, ii) la vente d'accessoires mobiles, et iii) les autres revenus.
Cash-flow opérationnel	EBITDA – investissements nets.

Cash-flow organique

Flux de trésorerie généré par l'activité, diminué des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles et augmenté des produits de cession d'actifs corporels et incorporels.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation n'a pas été modifié depuis le 31 décembre 2015 et englobe Orange Belgium S.A. (100 %), Orange Communications Luxembourg S.A. (100 %), Smart Services Network S.A. (100 %), IRISnet S.C.R.L. (comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence – 28,16 %), Walcom S.A. (100 %) et Co.Station Brussels (comptabilisée selon la méthode de mise en équivalence – 25 %).